Envoyé en préfecture le 13/07/2022
Reçu en préfecture le 13/07/2022
Affiché le 13 juillet 2022
ID : 022-200067981-20220705-DEL2022_07_147-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 05 JUILET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 05 juillet, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Fêtes à Plougonver le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; *BANIEL Pascal (suppléant)* ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; *BIAVA Denis (suppléant)* ; BILLAUX Béatrice ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHARLES Olivier ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; *GONSE Inès (suppléante)* ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; KERHERVE Guy ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Éric ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléant)* ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MANGOLD Jacques ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; QUENET Michel ; RANNOU Hervé ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; *ROPERS Laure (suppléante)* ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; SIMON Yvon ; TALOC Bruno ; *THOMAS David (suppléant)* ; VAROQUIER Lydie ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUCHER Gaëlle	à DUMAIL Michel
BREZELLEC Marcel	à VIBERT Richard
CHAPPE Fanny	à LE MEAUX Vincent
CONNAN Josette	à LE GAOUYAT Samuel
JOBIC Cyril	à SCOLAN Marie-Thérèse
KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe	à CADUDAL Véronique
LE HOUEROU Annie	à GOUDALLIER Benoît
LE SAOUT Aurélie	à GUILLOU Rémy
PARROT Marie-Christine	à GOUAULT Jacky
PONTIS Florence	à SALLIOU Pierre
PRIGENT Jean-Yvon	à LE FOLL Marie-Françoise
RASLE-ROCHE Morgan	à CLEC'H Vincent
ZIEGLER Evelyne	à LE GOFF Philippe

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOETE Cécile ; BOUILLENNEC Rachel ; BUHE Thierry ; CHEVALIER Hervé ; ECHEVEST Yannick ; HAGARD Elisabeth ; HORELLOU Pascal ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE GALL Annie ; LE VAILLANT Gilbert ; MOZER Florence.

Nombre de conseillers en exercice :	**88 Titulaires - 43 suppléants**
Présents	63
Procurations	13
Absents	12

Date d'envoi de la convocation
Mercredi 29 juin 2022

Envoyé en préfecture le 13/07/2022
Reçu en préfecture le 13/07/2022
Affiché le
ID : 022-200067981-20220705-DEL2022_07_147-DE

Délibération

DEL2022-07-147 **FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DSP**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du 8 mars 2022 du Conseil Communautaire approuvant le budget primitif 2022,
Vu la délibération du 14 juin 2022 portant approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2021 et celle relative à l'affectation des résultats,

Considérant qu'au stade du budget primitif, un résultat de clôture excédentaire, en section de fonctionnement avait été estimé, pour **+ 245.006 €**

Considérant qu'après finalisation des travaux de clôture comptable, l'excédent de clôture comptable en fonctionnement du budget annexe Assainissement collectif DSP est plus important qu'anticipé, à + **245.013,55 €**

Considérant qu'il y a donc lieu d'augmenter l'excédent de fonctionnement 2022 capitalisé, affecté en recettes d'investissement, au compte 1068, et donc d'augmenter le montant inscrit provisoirement en compte 1068 de **+ 7,55 €,** et d'équilibrer cette écriture en réduisant d'autant le recours à l'emprunt bancaire

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
		Chapitre 1068 - Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	7,55 €
		Chapitre 16 - Compte 1641 - Emprunt d'équilibre	-7,55 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00 €

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité décide :

- **D'approuver la présente décision modificative valant budget supplémentaire, équilibrée en dépenses comme en recettes ;**
- **D'augmenter les montant inscrit en compte 1068 et correspondant à l'excédent de fonctionnement capitalisé en section d'investissement, pour une variation de + 7,55 € ;**
- **De réduire le recours à l'emprunt d'équilibre, à hauteur de 7,55 €.**

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,

Vincent LE MEAUX

Le Secrétaire de séance,

Christian PRIGENT